Envoyé en préfecture le 03/09/2024
Reçu en préfecture le 03/09/2024
Publié le 03/09/2024
ID : 050-200056844-20240902-DEL2024_196A-DE

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_196A
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

43 - SERVITUDE DE PASSAGE DE RÉSEAU PRIVÉ EN DOMAINE PUBLIC RUE DU DOCTEUR CHARCOT - BECQUET DE TOURLAVILLE

Monsieur [redacted] propriétaire de la parcelle cadastrée 602 AD 120 sise à Cherbourg-en-Cotentin, commune déléguée de Tourlaville, Village du Becquet, a saisi la collectivité en vue d'obtenir l'autorisation d'implanter, sur le domaine public communal, un drain en pied du mur pignon de sa maison.

Les travaux consisteront en la réalisation, sur la parcelle cadastrée 602 AD 119, d'une tranchée pour drainage, d'une largeur d'environ 50 centimètres et d'une longueur d'environ 7 mètres avec une profondeur d'environ 60 centimètres, jusqu'à la semelle de fondation du garage ; de la mise en place d'un drain de diamètre 100 millimètres enrobé de géotextile ; du remblaiement et de la réfection de la zone de travaux ; et la réalisation de deux percements de diamètre 150 millimètres de chaque côté du garage pour la continuité du drain dans la propriété [redacted]

Afin de permettre le passage du système de drainage en tréfonds de la parcelle communale, il convient de constituer une servitude de passage de réseau privé au bénéfice de la parcelle 602 AD 120.

L'annexe à la présente délibération représente l'assiette de la servitude à créer.

Le conseil municipal est invité à :

- accepter que la commune de Cherbourg-en-Cotentin constitue une servitude de passage de réseau sur le domaine public, sans indemnité, au bénéfice de la parcelle cadastrée 602 AD 120 (fonds dominant) et grevant la parcelle 602 AD 119 (fonds servant), et ce, à titre perpétuel ;
- dire que le droit de passage concédé s'exercera exclusivement sur l'emprise foncière matérialisée au plan annexé à la présente délibération ;
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer l'acte authentique constitutif de ladite servitude et tout document y relatif ;
- dire que les frais d'acte seront à la charge du propriétaire du fonds dominant.

Vu l'avis favorable de la commission n° 3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Suite à une erreur matérielle sur la retranscription du vote, la présente délibération annule et remplace celle transmise le 1er juillet 2024.

Heure de vote : **19h27**		Nombre de votants : **54**	
Pour : **53**	Contre : **0**	Abstention : **1** Françoise HAMON-BARBÉ	NPPV : **0**

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 02/09/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 02/09/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 03/09/2024
Reçu en préfecture le 03/09/2024
Publié le 03/09/2024
ID : 050-200056844-20240902-DEL2024_196A-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 26 juin 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44
Date de la convocation et de son affichage : 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-six juin à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 14 juin 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine (mandataire HÉBERT Dominique à son départ 18h18) – GRUNEWALD Martine - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h27) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire VARENNE Valérie à son départ 18h45) - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h40) - LAINÉ Sylvie –- LEFAIX-VÉRON Odile (arrivée 17h29) – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand pendant son absence de 17h52 à 19h17) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédérik - MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel (arrivée 17h35) – MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h34) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 18h09) – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence de 18h44 à 19h55) - TARIN Sandrine (arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy
HAMEL Estelle a donné procuration à DUVAL Karine
LE POITTEVIN Lydie a donné procuration à AMBROIS Anne
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE Camille a donné procuration à LEQUILBEC Frédérik
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SAGET Eddy a donné procuration à HERY Sophie
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

ABSENT

MARGUERITTE David

DÉPORT

Déport de ARRIVÉ Benoit pour la question 18
Déport de LEFRANC Bertrand pour la question 29

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 03/09/2024
Reçu en préfecture le 03/09/2024
Publié le 03/09/2024
ID : 050-200056844-20240902-DEL2024_196A-DE
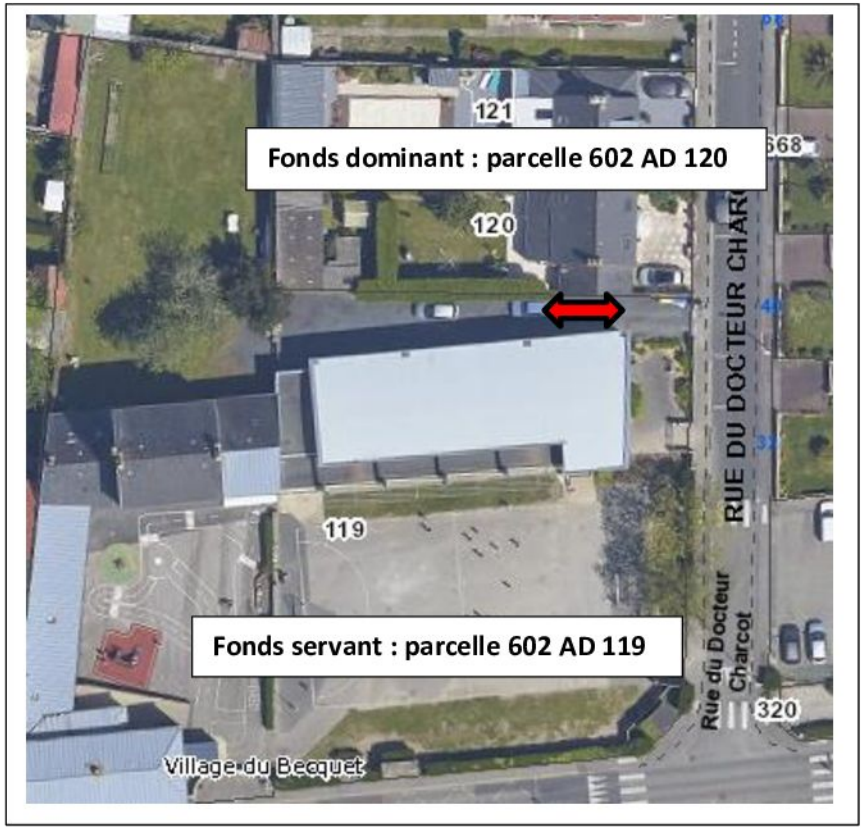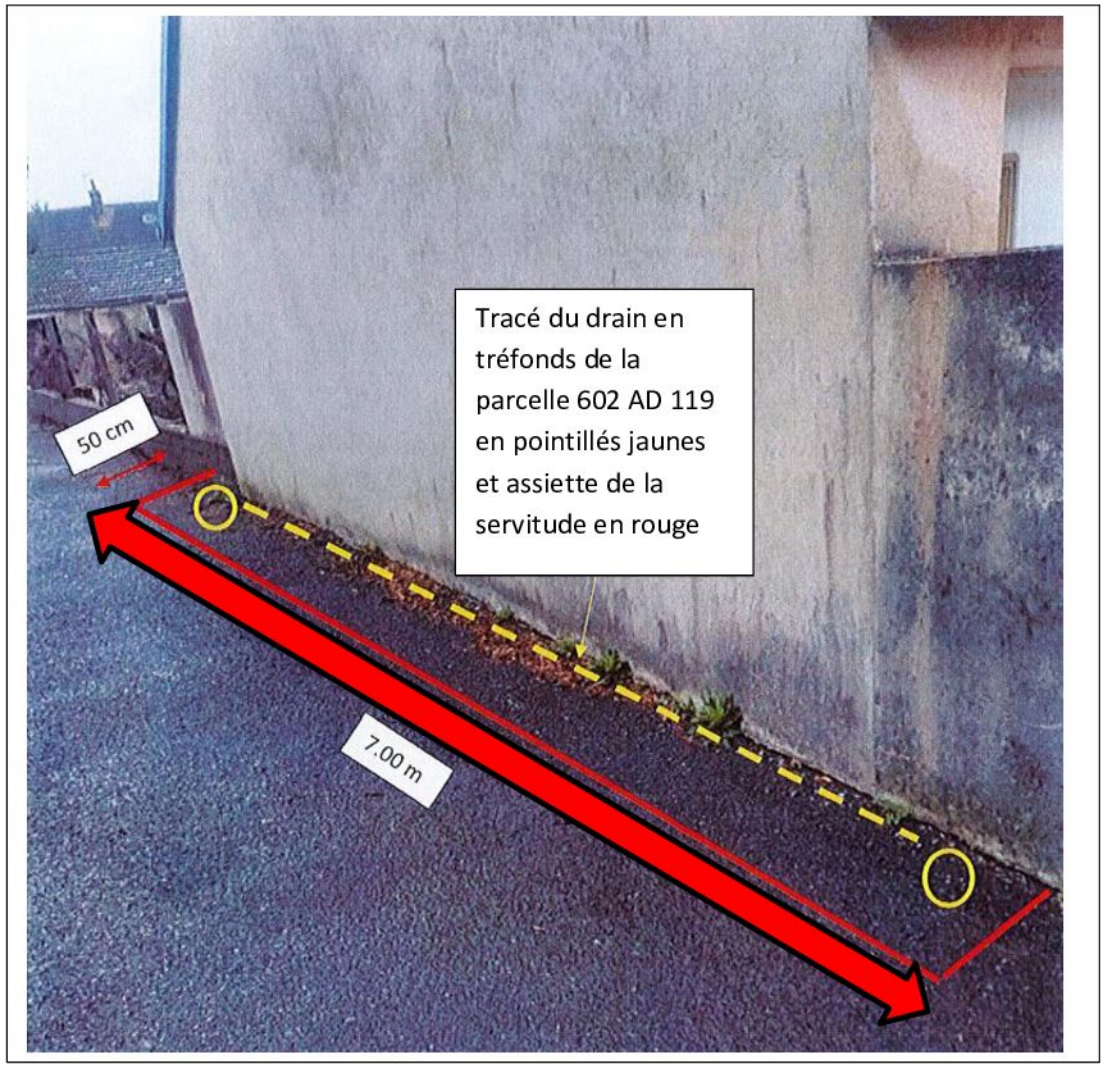
SERVITUDE DE PASSAGE DE RESEAU PRIVE AU BENEFICE DE LA PARCELLE 602 AD 120
RUE DU DOCTEUR CHARCOT
LE BECQUET DE TOURLAVILLE